

Le sens politique du volontariat

NATHALIE RIGAUX ¹

Le volontariat joue un rôle central dans l'associatif. Au travers du don/contre-don se construit du lien lequel contribue à la construction de l'espace public.

Mots clefs : don/contre-don, reconnaissance, échange symbolique, espace public, démocratie, instrumentalité, dimension personnelle.

Au sein du secteur associatif, chacun pourra reconnaître le rôle joué, historiquement et encore aujourd'hui par les volontaires. Ce sont eux qui ont souvent initié le travail mené par les associations avant qu'il ne puisse être reconnu et institutionnalisé, eux qui siègent dans les assemblées générales, les conseils d'administration, eux enfin qui contribuent à mener les actions de terrain. Quantitativement, une étude menée en 1995 par le Centre d'économie sociale de l'Université de Liège avait estimé à 100 000 équivalents temps plein le volume d'activité des volontaires dans le secteur associatif.

Une façon, partielle mais significative, de s'interroger sur la nature de la contribution de ce secteur à la collectivité peut dès lors se centrer sur l'intervention qu'y développent les volontaires. C'est ce que fera ce texte en tentant de mettre en évidence le sens politique que peut avoir la présence de volontaires au cœur du monde associatif ².

Don et volontariat

Par définition, le volontaire est celui qui offre librement de son temps et de sa personne. Si l'on veut bien suivre ici les analyses décisives menées par M. Mauss³ dans les sociétés dites primitives et reprises en ce qui concerne le monde occidental contemporain par des auteurs comme A. Caillé⁴ ou J. Godbout⁵, le don est un système d'échange s'inscrivant toujours dans un cycle à trois temps, où à l'obligation de donner répond le droit de recevoir et l'obligation de rendre. Dans cette perspective, la gratuité pure est une pure (!) fiction qui, on le verra n'est d'ailleurs pas souhaitable. Voyons ce que ce courant peut nous apporter pour penser la contribution du volontariat.

¹ Professeur de sociologie, faculté N.-D. de la Paix (Namur).

² Je m'inspirerai pour ce faire d'une recherche dont j'ai publié les résultats sous le titre de « Des individus dans la ville », N. Rigaux, in « Santé mentale, ville et violence » (dir.) M. Joubert, éd. Erès, Obvies, Université de Paris -8, 2003, pp. 265-285.

³ Dans son célèbre *Essai sur le don* (1923-1924), PUF, Paris, 1983.

⁴ Par exemple in *Anthropologie du don*, Desclée de Brouwer, 2000.

⁵ Par exemple in *Le don, la dette, et l'identité*, La Découverte, M.A.U.S.S., Paris 2000.

Le volontaire donne, et prend dès lors, comme tout donateur, le risque de ne pas recevoir : cela même est le signe de sa plus grande aisance sociale. Donner, contrairement aux apparences, le place en situation de force, le receveur étant maintenant, de par l'obligation de rendre, son débiteur (J.Godbout rappelle judicieusement comment le mot « merci » est le résultat de l'élimination d'une locution plus longue « je suis à ta merci »). Le pouvoir dont témoigne le don peut aller jusqu'à la dépendance du receveur, si du moins celui-ci ne peut pas rendre ce qui lui a été donné. Le receveur court toujours le risque de perdre dans la dette son identité, d'être littéralement aliéné par le don dont il bénéficie par ailleurs.

Que le volontaire reçoive à son tour est donc essentiel pour que la relation de pouvoir entre donateur et receveur s'équilibre. Que peut-il donc recevoir ?

On pense bien sûr à la reconnaissance que le volontaire peut recevoir de ceux à qui il a donné, au double sens que peut avoir ce terme : avoir de la reconnaissance et être reconnu (ce qui déjà n'est pas rien...).

On peut aussi prendre en considération l'échange symbolique entre deux humains aux histoires, aux ressources, aux manières d'être un humain, différentes : en se donnant, le volontaire peut aussi recevoir l'autre dans sa différence, celle-ci étant utile, intéressante, pour sa vie, lui permettant de quitter sa province d'humanité.

Ce faisant, c'est aussi avoir l'occasion de mieux se situer dans le monde, relativement à d'autres dont les vies sont éloignées et néanmoins, significatives pour eux.

Par ce mouvement chaque fois relancé entre donner, recevoir et rendre, le don a une fonction essentielle : celle de créer ou d'entretenir le lien social. Au-delà des biens et des services qui s'échange par le don, ce qui est essentiel, c'est le lien qui se crée ou se renforce. On ne peut réduire le don à sa valeur d'échange (autant d'équivalents temps plein) ou à sa valeur d'usage (tels types de services gratuits, correspondant à telle économie) : l'essentiel est dans la valeur du lien créé.

C'est à partir de ce détour par le don que l'on va pouvoir envisager le sens politique du volontariat.

Volontariat et citoyenneté.

Tel que décrit via la perspective du don, ce que crée le geste du volontaire, c'est un lien, entre lui et la personne auprès de laquelle il intervient. Or, ce lien contribue à répondre à une des questions importantes pour la constitution d'un espace démocratique à savoir : comment vivre une communauté de destin avec des inconnus, c'est-à-dire, être touché par ce qui leur arrive, vouloir vivre dans un monde commun ?

Le lien entretenu par l'engagement volontaire, s'il se situe effectivement comme un échange, renforce l'adhésion à un monde commun et revivifie l'espace public : l'étranger est devenu familier, l'inconnu intéressant pour ma vie personnelle. Cette forme de citoyenneté modeste, ordinaire fait partie de ce que d'aucuns ont appelé : « le fondement moral de la démocratie ».

En quoi ce fondement est-il nécessaire ? Il faut constater que l'adhésion effective à un État de droit n'est pas qu'une affaire de (bonne) volonté individuelle : il est nécessaire que des associations favorisent un agir éthique des individus, orienté vers d'autres valeurs que l'intérêt personnel. C'est ici que l'on retrouve toute l'importance du milieu associatif où s'engagent des bénévoles, rendant possible par le cadre qu'il propose, la rencontre avec des inconnus. À l'heure où l'on peut s'inquiéter de l'affaiblissement de nos démocraties par désinvestissement de l'espace public, cette contribution, fût-elle modeste, ne peut être négligée. Par l'effort renouvelé de s'intéresser à la vie d'inconnus, les volontaires élargissent chaque fois les limites du monde commun - celui que l'on partage avec des inconnus - et renforcent leur investissement de ce monde.

Sans même prendre en considération les bienfaits que peuvent retirer les bénéficiaires du service offert par les associations et les volontaires qui s'y investissent, ce sens « politique » de l'engagement des bénévoles mérite à lui seul d'être mis en évidence.

Volontaires versus professionnels ?

Pourquoi les professionnels travaillant dans l'associatif ne pourraient-ils pas obtenir le même effet de renforcement de l'espace démocratique ?

Parce que cet effet tient, non pas à des caractéristiques « objectives » de l'activité offerte par les volontaires, mais au sens dont celle-ci est investie dans le chef des volontaires, sans doute des bénéficiaires mais aussi, de la collectivité dans son ensemble.

Dans le chef des volontaires d'abord, s'ils donnent de leur temps dans le cadre d'une association, c'est parce que cette activité leur apporte quelque chose à eux personnellement, non en terme de salaire ou de carrière professionnelle (approfondissement d'un savoir, expérience valorisable ultérieurement...). Les volontaires le disent de multiples manières dans des interviews menées avec eux dans l'enquête citée plus haut (note 1) : c'est au niveau de leur vie, du sens de leur existence, de leur cheminement personnel que leur engagement trouve sa raison d'être. Que ce sens vacille, et les volontaires mettent d'emblée en question leur activité. Or, c'est bien par cet investissement personnel du volontaire - et non son caractère au moins partiellement instrumental chez un professionnel - que cette activité renforce l'adhésion de ceux qui s'y engagent envers la démocratie : c'est bien eux personnellement qui se sentent concernés par ce que disent et ce que vivent les bénéficiaires. C'est leur monde personnel, leur existence qui sont affectés à leur contact.

Bien sûr, cette dimension personnelle n'est pas absente d'un engagement professionnel : mais elle n'a pas le caractère central, essentiel qu'elle prend dans le cadre d'un engagement bénévole.

Dans le chef des bénéficiaires ensuite, on peut faire l'hypothèse que la reconnaissance de leur existence par le lien à autrui prend d'autant plus de valeur à leurs yeux que l'autre est là par choix personnel - indépendamment de toute nécessité matérielle -, parce que ce qui se vit dans la relation l'intéresse pour sa vie à lui.

Collectivement enfin, une société qui paye des professionnels pour intervenir auprès de certains de ses membres ne fait pas la même chose qu'une société dont certains membres offrent de leur temps pour être avec leurs pairs, y compris les plus fragiles, parce que cette activité a du sens pour eux.

Si l'enjeu est de réaffirmer la valeur de toutes les existences, même des plus brisées, de redire l'attachement de tous à la vie de chacun, l'engagement volontaire de certains dispense un message plus clair, plus fort, que le paiement de spécialistes de l'écoute par l'État-providence.

Mais cet enjeu n'est bien sûr pas le seul : mettre en évidence le sens politique de l'intervention volontaire au sein du monde associatif, plaider pour qu'elle puisse y être pleinement reconnue et appréciée - ce qui ne va pas de soi dans le contexte de professionnalisation qui est le nôtre - n'impliquent en rien une sous-estimation du rôle essentiel que jouent les professionnels dans le secteur, vis-à-vis des bénéficiaires, mais aussi, dans l'échange qu'ils rendent possible avec les volontaires. Il ne s'agit absolument pas, à partir de la lecture proposée à partir d'un angle de vue particulier, de plaider pour la substitution de volontaires aux professionnels : mais de rappeler, en ces temps où la compétence fondée sur un savoir technique est souvent la seule à être reconnue, qu'il est aussi d'autres apports qui pourraient renforcer les démocraties d'aujourd'hui.

Prendre au sérieux cet apport spécifique des volontaires au renforcement de l'espace public a plusieurs implications parmi lesquelles j'en soulignerai trois :

1. Si l'on considère que cet apport est essentiel pour fonder nos démocraties, il faut aussi que l'engagement volontaire soit accessible à tous (et pas seulement aux (pré)pensionnés) : chômeurs (sans que les tracasseries administratives n'entravent la possibilité effective de s'engager), mais aussi travailleurs (en rendant possible, par une série de mesures concrètes la pluriactivité)

2. Si l'on admet qu'il y a une spécificité - je n'ai pas dit une exclusivité - du sens de l'activité volontaire, il faudrait sans doute davantage la mettre en valeur, la cultiver dans les formations proposées aux volontaires : plutôt que d'essayer de faire de ceux-ci des professionnels sur un petit pied, travailler avec eux sur les difficultés particulières de la réciprocité (être disposé à recevoir des bénéficiaires va de pair avec une remise en question de soi qui, si elle est indispensable à l'existence même et à l'équilibre de l'échange, n'est en rien une chose aisée).

3. Les rapports entre volontaires et professionnels trouveraient alors sans doute un intérêt plus grand, chacun pouvant trouver chez l'autre les occasions d'un questionnement de sa propre pratique, de son propre positionnement dans l'association et le monde qui l'entoure.

*FUNDP
Faculté des Sciences Économiques sociales
et de Gestion
Rempart de la Vierge, 8
B-5000 Namur Tél : 0032(0)81/724891
Fax : 0032(0)81/724840
Courriel : nathalie.rigaux@fundp.be*